



SANTÉ DES ENFANTS ET DES FAMILLES

Objectifs Généraux à 10 ans	Réduire la morbi-mortalité de la mère et de l'enfant en période périnatale
	Améliorer la santé sexuelle des femmes et des hommes
	Repérer, prévenir et prendre en charge les violences intrafamiliales
	Agir précocement sur les troubles du développement physique et psychologique chez l'enfant

Indicateurs de résultats	Taux de mortalité infantile = 6,6/1000 (INSEE 2019)
	Taux de mortalité périnatale
	Taux de mortalité maternelle =21,4/100 000 (ENCMM 2013-2015)
	Part des femmes enceintes engageant leur suivi de grossesse au 3ème trimestre = 5,8% (2018)
	Incidence du VIH et du VHB
Part des grossesses chez des mineures =2,8% (2019)	
Taux de recours à l'IVG =21,8 pour 1 000 femmes âgées de 15 à 49 ans (2019)	

Objectifs opérationnels 5	Actions et leviers actions inscrits dans PRS 2018-2023	Programmation FR 2019	Bilan 2019 /Etat d'avancement	Programmation FR 2020 initiale	Programmation FR 2020 actualisée	Bilan 2020 /Etat d'avancement	2021	2022	2023	Pilote		
Permettre à tous les enfants de bénéficier d'une prévention précoce et d'un dépistage aux âges clés de leur développement	1. Stratégie de communication accessible et compréhensible par le grand public sur les repères de développement de l'enfant et sur ses besoins pour grandir	Saisie de Santé Publique France pour une action de communication adaptée	Action non réalisée	Déploiement de la stratégie de communication		Stratégie de communication sur les repères de développement de l'enfant non définie. Action définie dans le Contrat Etat/ARS et CD qui prévoit: - une meilleure information des parents sur le bilan de santé des enfants 3-4 ans - une sensibilisation sur les enfants victimes	Mise en œuvre du Contrat Etat/ARS et CD + communication du réseau RP974.					
	2. Cohérence des messages des professionnels à destination de la mère et de l'enfant											
	3. Consolidation du dépistage néonatal notamment de la surdité et de la traçabilité du parcours de l'enfant et dans le retour à la PMI des certificats de santé non concluants	Finalisation du transfert des dépistages au CHU (arrêté de la mission de l'association Joie de NAITRE) Bilan annuel	Action réalisée avec le transfert effectif de l'activité au CHU depuis le 1-01-2019	Evaluation annuelle du CPOM du GCS Surdité	Evaluation annuelle du CPOM du GCS Surdité Exploitation bilan annuel	Centre régional de dépistage néonatal porté par le CHU (2ème année de fonctionnement)	Point d'étape sur le fonctionnement du centre régional de dépistage néonatal	Evaluation de la filière surdité néonatale ?		ARS/CHU		
	4. Soutien aux médecins traitants dans la réalisation des objectifs de santé publique de l'enfant et dans le retour à la PMI des certificats de santé du 24ème mois	Campagne d'information à destination des médecins traitants	action non mise en œuvre		-Campagne à destination des médecins traitants -Définition plans d'action à relier avec le SDOSMS en cours d'adoption -Contractualisation Etat/ARS/CD pour la prévention et la protection de l'enfance -Installation COPIL PMI	Un taux de retour des certificats de santé qui reste très insuffisant. Campagne à destination des médecins traitants non mise en œuvre et reportée Définition plans d'action définies dans le SDOSMS Contractualisation Etat/ARS/CD pour la prévention et la protection de l'enfance	-Campagne à destination des médecins traitants dans le cadre du contrat Etat/ARS/CD - SDOSMS adopté fin octobre 2020 sans date de publication officielle -Installation COPIL PMI dans le cadre contrat				CD	
	5. Plaidoyer auprès du Département pour que 100% des enfants de 3-4 ans bénéficient d'un dépistage exhaustif en petite section de maternelle par les services de PMI	Production d'un plan d'actions visant à améliorer le parcours de santé d'un enfant avec troubles spécifiques du langage Expérimentation d'une CPTS TSLA			Déploiement du plan d'action TSLA	Définition plans d'action à relier avec le SDOSMS en cours d'adoption -Contractualisation Etat/ARS/CD pour la prévention et la protection de l'enfance -Installation COPIL PMI	Contractualisation Etat/ARS/CD pour la prévention et la protection de l'enfance : élaboration de fiche action spécifique	Mise en œuvre fiche action				CD/ARS
	6. Soutien à la médecine scolaire pour que 100% des enfants de 5-6 ans bénéficient d'un dépistage exhaustif intégrant les troubles du langage et des apprentissages, en lien avec les médecins traitants de l'enfant,	Production d'un plan d'actions visant à améliorer le parcours de santé d'un enfant avec troubles spécifiques du langage	Constat partagé du manque d'effectifs de la médecine scolaire Objectif cible non réaliste pour 2020 Freins identifiés : des professionnels de santé non formés au dépistage		Déploiement du plan d'action TSLA Mobilisation de la médecine de ville (CPTS expérimentale Est)		Action non menée en 2020 Difficulté pour mobiliser les médecins scolaires en nombre insuffisant, notamment dans la zone Est (0 médecin scolaire)	Pistes de réflexion à mener avec EN				CD/ARS/EN/
	7. Actions de prévention solaire (peau, yeux) auprès des enfants et adolescents	cf actions identifiées cancer	cf bilan FR cancer		cf actions identifiées cancer	Poursuite des programmes initiés sur le risque solaire	Poursuite des programmes					
	8. Expérimentation auprès des praticiens du 1er recours d'actions territorialisées de prévention précoce intégrées au suivi post natal des mamans et au parcours vaccinal des enfants				Expérimentation sous la forme d'une CPTS	Elaboration du Projet de santé de l'expérimentation de la CPTS Est "dépistage et prise en charge des troubles du langage et de l'apprentissage des jeunes enfants "	Projet de santé de la CPTS Est non élaboré - CPTS Est "dépistage et prise en charge des troubles du langage et de l'apprentissage des jeunes enfants " en cours de construction	Perspective 2021				
	9. Soutien aux projets de recherche interventionnelle sur les déterminants de santé des troubles du développement de l'enfant							Action à redéfinir				
	1. Information des familles sur les étapes d'acquisition du langage et des apprentissages et sur la détection des signaux faibles par des repères simples et faciles à mémoriser 2. Formation des médecins traitants sur le dépistage et la prise en charge des troubles du langage et des apprentissages de l'enfant											

Fluidifier les parcours de santé des enfants ayant des troubles du langage et des apprentissages	3. Valorisation du rôle et de la place du médecin traitant de l'enfant dans le dépistage, l'orientation et le suivi des troubles du langage et des apprentissages en consultations de routine	Production d'un plan d'actions visant à améliorer le parcours de santé d'un enfant avec troubles spécifiques du langage	Constat : superposition des dispositifs pour une thématique commune. Nécessité de rendre plus lisible les dispositifs existants et de clarifier le rôle de chacun des acteurs (centre de ressource, plate forme de coordination, réseau RP974...) A relier au bilan de la feuille de route Personnes Handicapées	- Démarrage de la plateforme de coordination et d'orientation	Démarrage effectif de la plate forme d'orientation et de coordination (PCO) en janvier 2020.	cf bilan FR Personne en situation de handicap				RP974	
	4. Innovations organisationnelles du 1er recours basées sur des projets de santé ciblant les troubles du développement de l'enfant										
	5. Clarification du parcours de l'enfant ayant des troubles du langage et des apprentissages entre les différentes modalités de prise en charge (ville, CMPP, CMPEA, centre de référence).										
	6. Harmonisation et complémentarité des modalités d'accueil et de fonctionnement des CMPP et CMPEA en tant que structures de recours										
	7. Mise en place du Centre de référence des troubles du langage et des apprentissages au CHU de La Réunion										
	8. Mise à disposition des parents et des professionnels du 1er recours d'un répertoire opérationnel des ressources										
Organiser le parcours de santé des enfants asthmatiques	1. Réduction de l'exposition des enfants au tabagisme des adultes ainsi qu'aux aérosols insecticides, aux moisissures et allergènes de l'environnement à domicile	CF Actions identifiées PRSE et volet addictions	- Poursuite actions ciblées sur le tabac en milieu scolaire et en centre de formation -Financement de consultations de tabacologie dans les services de gynécologie-obstétrique - bilan action PRSE	CF Actions identifiées PRSE et volet addictions	Déploiement de la démarche sans tabac (Fr addictions) Actions identifiées dans PRSE	Mise en place de consultation de tabacologie dans les maternités				ARS	
	2. Identification de médecins libéraux spécialisés dans la prise en charge de l'asthme, pouvant venir en appui du 1er recours		Action identifiée dans la convention d'objectifs et de Moyens signée avec RP974 au titre de l'amélioration de la prise en charge des maladies chroniques des enfants et des adolescents Liste non disponible	Identification validée	identification de médecins libéraux validée	Actions engagées en 2020 par RP974: Fiches pratiques pour les professionnels de santé (algorithmes selon les âges, traitement crise et de fond) PAI asthme (école & structures d'accueil) Formations destinées aux professionnels de santé en 2020 (16 participants:7 MG 2 internes, 1 médecinEN 1 médecin PMI et 5 IDE)et à la demande des ESMS Absence de médecins spécialisés asthme ❑ Pas de ROR sur le site de RP974				RP974	
	3. Expérimentation d'une gradation de l'éducation thérapeutique selon les profils des patients						Modelisation ETP en cours de révision				ARS
	4. Déploiement régional du dispositif de conseillers habitat et santé	Evaluation et ajustement du dispositif	non mise en œuvre - report 2020	Poursuite de l'ajustement			Déploiement effectif Evaluation reportée	Evaluation et ajustement du dispositif régional de conseillers en environnement intérieur ou conseillers habitat et santé			ARS
Optimiser le parcours de soins des enfants et adolescents victimes de traumatismes graves	1. Actions de prévention des accidents de la vie courante à domicile, à l'école et dans les espaces de loisirs										
	2. Définition de critères de gravité de l'enfant polytraumatisé tenant compte du terrain, des variables physiologiques, de la cinétique accidentelle, des lésions anatomiques, et de l'existence d'une réanimation pré hospitalière	Elaboration d'un projet régional contractualisation CHU (+ Projet médico-soignant du GHT)	Action non réalisée			Volet non suivi en 2020- Action non menée				ARS	
	3. Protocole de prise en charge pré-hospitalière pédiatrique										
	4. Evaluation de la faisabilité de la création d'un « trauma center » pédiatrique concentrant, outre la chirurgie viscérale et orthopédique, les spécialités de neurochirurgie, de chirurgie vasculaire et de radiologie interventionnelle										
	5. Renforcement dans la zone Sud de la prise en charge en médecine physique et de réadaptation pour les enfants et adolescents victimes de polytraumatismes graves, par coopération avec l'Hôpital d'Enfants, disposant des reconnaissances de spécialités de SSR pédiatriques	Coopération à construire entre Hôpital d'enfants et GHT									
1. Formation continue en vaccinologie des praticiens du 1er recours	Définition de l'action	non mise en œuvre - report 2020	Définition de l'action	Définition de l'action		Action de formation non mise en œuvre en 2020 . Contexte sanitaire à prendre en compte					

Décliner une stratégie de vaccination adaptée aux besoins locaux	2. Diversification des modalités d'information des Réunionnais sur la vaccination en lien avec les praticiens du 1er recours, la PMI, la santé scolaire et universitaire et la médecine du travail	Suivi du taux de vaccination obligatoire		Suivi du taux de vaccination obligatoire	Suivi du taux de vaccination obligatoire	Suivi du taux de vaccination obligatoire non menée en 2020. Mise en œuvre de l'Expérimentation visant à promouvoir la vaccination et à proposer la vaccination HPV dans un bus santé dans la zone Sud -Portage Asetis et le CHU site Sud	Bilan Expérimentation			ARS	
	3. Expérimentation, par les centres de vaccination, d'offre vaccinale en maternité pour la femme et le couple (vaccination antigrippale en consultation prénatale et mise à jour des vaccinations dont la vaccination anti-coqueluche en suite de couches) mais aussi pour les personnels travaillant en maternité, en néonatalogie et en pédiatrie			Evaluation de l'activité et du positionnement des centres de vaccination					Evaluation de l'activité et du positionnement des centres de vaccination Priorisation	Expérimentation conduite par les centres de vaccination	ARS
	4. Protocole régional de vaccination BCG					non réalisé	Réflexion dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des CLAT				
	5. Enquête de couverture vaccinale en population générale			Mise en œuvre	Elaboration protocole	Principe de la réalisation de l'enquête par SPF acté	Elaboration protocole d'étude. Recrutement et formation des enquêteurs Mise en œuvre de l'étude conditionnée au contexte sanitaire			ARS /SPF	
Parcours de l'enfant en surpoids et / ou obèse (ajout dans FR)	Mise en place d'un cahier des charges pour le suivi des enfants à risque de 3 à 12 ans par le médecin traitant en lien avec le réseau pédiatrique 974	cf actions identifiées FR sante nutritionnelle et diabète	Publication de la feuille de route nationale obésité - Plan National Nutrition Santé 2019-2023 (PNNNS4), Stratégie Nationale Sport santé 2019-2024 Réflexions pour une nouvelle programmation d'actions concrètes visant une prévention accrue du diabète et une amélioration de la qualité de prise en charge des enfants et adolescents diabétiques et ou en surpoids. Identification d'un parcours de l'enfant en surpoids et/ou obèse Bilan 2019 : cf feuille de route diabète et santé nutritionnelle	Déploiement et communication auprès des médecins traitants	Déploiement et communication auprès des médecins traitants	Cahier des charges pour le suivi des enfants construit par RP 974 en attente de validation . Communication en revanche reste à mener auprès des professionnels de santé Action menée. En 2020 4 formations mise en place - Ouest : 25 participants (11 MG, 1 pédiatre, 2 puéricultrices, 4 diététiciennes, 1 IDE, 3 internes , 3 médecins EN) - Nord : 5 participants (3 MG, 1 diététicienne, 1 interne ,) - Sud : 7 participants (4 MG, 1 médecin PMI, 1 éducteur spécialisé, 1 médecin EN) Mise en place d'une formation sur les outils diététiques: 9 diététiciennes formées.	priorisation 2021?			RP974	
	Formation des médecins à la prise en charge du surpoids et l'obésité			Mise en œuvre du plan de formation des médecins	Action mise en œuvre par RP 974	Elaboration de l'état de l'offre de formation continue disponible auprès des 4 organismes agréés DPC		RP974			
	Déploiement à La Réunion de l'expérimentation nationale pour les enfants de 3-8 ans à risque d'obésité, et stratégie régionale de prévention précoce de l'obésité pédiatrique			Poursuite de l'expérimentation	Poursuite de l'expérimentation Déploiement d'un plan de communication Déploiement de l'expérimentation nationale OBEPEDIA	-Evaluation intermédiaire de l'expérimentation nationale pour les enfants de 3-8 ans à risque d'obésité en cours par la CNAMTS . Résultat attendu en juin 2021 pour une généralisation -Déploiement non effectif de l'expérimentation nationale OBEPEDIA: retard pris au niveau national sur le déploiement, freins identifiés au niveau régional (rémunération des professionnels tel que diététicienne, psychologue, APA)	-Poursuite de l'expérimentation nationale pour les enfants de 3-8 ans à risque d'obésité -Déploiement de l'expérimentation nationale OBEPEDIA	ARS/CGSS			
	Consolidation de la filière obésité et pathologies nutritionnelles adultes et enfants					Travaux d'animation et de structuration de la filière de prévention et prise en charge non menés en 2020	A construire dans le cadre de la feuille de route régionale obésité : structuration de la filière avec un renforcement du CSO sur le volet pédiatrique Mise en place d'un groupe de travail thématique et élaboration de la feuille de route régionale	ARS/CSO			
	Evaluation de la plus-value de l'offre saisonnière de SSR pédiatriques dans le parcours de soin de l'enfant et de la famille							ARS			
	Développement d'une offre de prise en charge des troubles alimentaires			Construction et mise en place de l'offre		Action non menée en 2020 Diffusion d'une instruction ministérielle sur les troubles du comportement alimentaire	Dresser un état des lieux de l'offre régionale de prise en charge des troubles alimentaires	ARS			